

ONZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 22 septembre – 3 octobre 2003

Point 1 : Présentation et évaluation d'un concept opérationnel de gestion du trafic aérien (ATM) mondiale

1.4 : Rôle des systèmes anticollision embarqués (ACAS)

EFFICACITÉ DES SYSTÈMES ANTICOLLISION EMBARQUÉS (ACAS)

(Note présentée par la Colombie)

SOMMAIRE

La présente note explique une proposition relative à des mesures complémentaires à prendre par l'ATC dans les cas où des manœuvres sont effectuées suite à un avis de résolution (RA).

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 4.

1. INTRODUCTION

1.1 Le regrettable accident qui s'est produit dans le ciel de la Suisse l'an dernier nous a durement appris que nous devons établir des procédures pour harmoniser les actions humaines et les interventions automatisées.

2. ANALYSE

2.1 Il s'est écoulé plusieurs années avant que les systèmes anticollision embarqués (ACAS) donnent aux pilotes des instructions à trois dimensions et encore autant avant que le contrôleur puisse voir à l'écran quelles manœuvres sont effectuées par les aéronefs.

2.2 Par ailleurs, les systèmes ACAS II proposent des manœuvres dans le plan vertical, sans rien préciser pour le plan horizontal, ce qui permet au contrôleur qui utilise des systèmes de surveillance (radar ou surveillance dépendante automatique [ADS]) de compléter cette proposition par des instructions de virage pouvant aider à éviter une collision.

3. CONCLUSION

3.1 Il est très important de maintenir la possibilité d'une intervention humaine dans de telles circonstances, en évitant les contradictions homme-machine, puisque c'est ce qui peut faire la différence entre un incident dangereux et un accident regrettable.

3.2 Il pourrait sembler qu'un aéronef commercial prend moins de temps à exécuter une manœuvre en virage qu'une manœuvre en montée. C'est une question qui pourrait aussi être examinée plus à fond.

4. SUITE À DONNER PAR LA CONFÉRENCE

4.1 La Conférence est invitée à prendre note des renseignements ci-dessus et à déterminer s'il serait utile d'en tenir compte dans les initiatives visant à accroître l'efficacité de l'ACAS II et dans les documents pertinents de l'OACI.

— FIN —